

RECTORAT
Division des
Personnels
Enseignants

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- **VU** le code général de la fonction publique,
- **VU** le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État,
- **VU** l'arrêté ministériel du 27 juin 2011 instituant des commissions consultatives paritaires compétente à l'égard des agents non titulaires exerçant leurs fonctions au sein du ministère chargé de l'éducation nationale,
- **VU** l'arrêté du 25 juillet 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, de la recherche et des sports, pour l'élection des représentants des personnels aux comités sociaux d'administration, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 1er au 8 décembre 2022 ;
- **VU** le procès-verbal de dépouillement du scrutin du 8 décembre 2022,
- **VU** les propositions des organisations représentatives des personnels,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La commission consultative paritaire compétente à l'égard des **agents non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation, d'orientation** est constituée comme suit :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION (6 titulaires – 6 suppléants)
--

TITULAIRES

M. Vincent ALBAUD	Adjoint au chef de la division des personnels enseignants
M. Florent DARD	Chef de service de la DPE 1
Mme Laurence DE-COUCY	Inspectrice IEN Lettres – Histoire-Géographie
M. Benoît BELDAME	Inspecteur IEN Economie Gestion
M. Stéphane RAVIER	Principal-Adjoint du Collège Jules Ferry 94 – VILLENEUVE SAINT GEORGES
Mme Irène DIETRICH-STROBBE	Proviseure-Adjointe du Lycée Eugène Delacroix 94 – MAISONS-ALFORT EEO – 1/3

SUPPLÉANTS

Mme Stéphanie GOLOVINE	Adjointe au chef de la division des personnels enseignants
Mme Sarra RAHIEL	Chargée d'affaires juridiques de la DPE 1
M. Elise GOURDY-BLENIAT	Inspectrice IA-IPR Arts Appliqués
Mme Valérie MATOULET	Cheffe de service de la DPE 4
Mme Sophie RAVAT	Adjointe à la cheffe de service de la DPE 2
Mme Nadia AKLIOUCHE	Principale du collège Aimé Césaire 94 – VILLEJUIF

REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS **(6 titulaires – 6 suppléants)**

TITULAIRES

Au titre du SNALC

Mme Safia MEDINI	Lycée Eugénie Cotton 93 – MONTREUIL
-------------------------	--

Au titre de la FSU

M. Faralahy RAMAMONJISOA	Lycée Antonin Careme 77 – SAVIGNY LE TEMPLE
---------------------------------	--

Au titre de la FNEC-FP-FO

M. Hichem GRINI	Collège Marcel Cachin 93 – LE BLANC MESNIL
------------------------	---

Au titre de la CGT EDUC'ACTION

M. David GUYOT	Lycée polyvalent de Cachan 94 – CACHAN
-----------------------	---

Mme Farida BELGAID	Collège Eugène Carrière 93 – GOURNAY SUR MARNE
---------------------------	---

M. Florent NUNEZ	Lycée Clément Ader 77 – TOURNAN EN BRIE
-------------------------	--

SUPPLÉANTS

Au titre du SNALC

M. Said REZEG

Lycée Hélène Boucher
93 – TREMBLAY EN FRANCE

Au titre de la FSU

XXXX

XXXXXXXXXXXXXX

Au titre de la FNEC-FP-FO

Mme Badia GOUCHI

Collège Danielle Casanova
94 – VITRY SUR SEINE

Au titre de la CGT EDUC'ACTION

M. Mohand AMATOU

EREA Stendhal
94 – BONNEUIL SUR MARNE

Mme Dehbia FAREZ

Lycée Henry Sellier
93 – LIVRY GARGAN

Mme Elsa JOUNEL - GEOFFROY

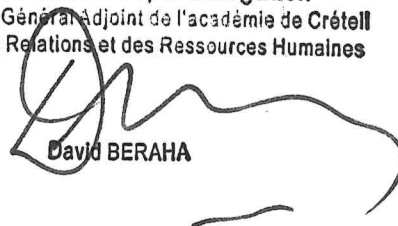
Ecole Primaire de Poincy
77 - POINCY

ARTICLE 2 : Ces dispositions prennent effet à compter du 15 septembre 2026. L'arrêté de composition du 15 juin 2026 est abrogé à la même date.

ARTICLE 3 : Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 1^{er} octobre 2026

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil
Directeur des Relations et des Ressources Humaines


David BERAHA